

RCS : AVIGNON Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00827 Numéro SIREN : 849 988 043 Nom ou dénomination : A.T.P.
--

Ce dépôt a été enregistré le 18/03/2020 sous le numéro de dépôt 1817

Greffe du tribunal de commerce d'Avignon



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 18/03/2020

Numéro de dépôt : 2020/1817

Déposant :

Nom/dénomination : A.T.P.

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 849 988 043

N° gestion : 2019 B 00827



SASU A.T.P.
43 IMP DES NOISETIERS

84170 MONTEUX

DOCUMENTS FISCAUX

Exercice du 01/04/2019 au 31/12/2019

17

A.N



[Signature]

Désignation de l'entreprise : SASU A.T.P.					Néant	
Adresse de l'entreprise : 43 IMP DES NOISETIERS 84170 MONTEUX						
Numéro SIRET* : 84998804300014						
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 9					Durée de l'exercice précédent* : 12	
					Ex. N-1 clos le :	
					31/03/2019	
Exercice N, clos le : 31/12/2019						
ACTIF			Brut 1	Amortis.-Provisions 2	Net 3	Net 4
I	Immobilisations - Fonds commercial*	010		012		
M	Incorporelles - Autres*	014		016		
M	Immobilisations corporelles*	028	35 850	030	5 576	30 274
	Immobilisations financières* (1)	040	250	042		250
Total I (5)		044	36 100	048	5 576	30 524
C	Stocks - Mat. 1ères, appros en cours de prod.*	050		052		
I	- Marchandises*	060		062		
R	Avances et acomptes versés sur cdes	064		066		
C	Créances - Clients et comptes rattachés*	068	4 308	070		4 308
U	(2) - Autres* (3)	072	2 570	074		2 570
L	Valeurs mobilières de placement	080	450	082		450
A	Disponibilités	084	34 022	086		34 022
N	Charges constatées d'avance*	092	461	094		461
T	Total II	096	41 811	098		41 811
Total général (I + II)		110	77 911	112	5 576	72 335

PASSIF				Ex. N Net 1	Ex. N-1 Net 2
K Capital social ou individuel*	120		3 000		
Ecarts de réévaluation	124				
P Réserve légale	126				
R Réserves réglementées*	130				
Autres réserves (dont rés. relative à l'achat d'oeuvres d'art* 131)	132				
P Report à nouveau	134				
R Résultat de l'exercice	136		4 557		
E Provisions réglementées	140				
S Total I	142		7 557		
Provisions pour risques et charges	Total II 154				
D Emprunts et dettes assimilées (4)	156		40 072		
E Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164		8 605		
T Fournisseurs et comptes rattachés* (4)	166		8 504		
T Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés Ex. N : 169 6 075)	172		7 597		
E Produits constatés d'avance	174				
S Total III	176		64 778		
Total général (I + II + III)	180		72 335		
R (1) Dont immobilisations financières	193	250	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	25 601
E à moins d'un an					
N (2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût revient des immos acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	36 100
V (3) Dont comptes courants d'associés	199		Prix de vente hors TVA des immob. cédées au cours de l'ex.*	184	
I débiteurs					

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT.

Edition libre de la liasse fiscale transmise par TDFC



Désignation de l'entreprise : SASU A.T.P.						Néant :		*
1 RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES								
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations exercice		Diminutions : reprises exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortis. dérogatoires	600		602		604		606
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607
	Autres provis. réglement.	610		612		614		616
	Provisions pour risques et charges	620		622		624		626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646
	Sur clients et cptes rattach.	650		652		654		656
	Autres prov. pour dépréc.	660		662		664		666
TOTAL		680		682		684		686

B				C			
MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
		Dotations		Reprises		(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
Immos. incorporelles	700		705		1	Indemn. congés payés, charges...	
Terrains	710		715		2		
Constructions	720		725		3		
Inst.Techn. Mat & Out	730		735		4		
Inst.Géné.Agenc. Div	740		745		5		
Matériel de transport	750		755		6		
Autre immos corpor.	760		765		7		
TOTAL		770	775		Total à reporter liq.322 N°2033-B		780

II DEFICITS REPORTABLES			III DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982		Résultat déficitaire résultant de l'article 209 C du CGI	995	
Déficits imputés	983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209 C du CGI)	996	
Déficits reportables	984				
Déficits de l'exercice	860				
TOTAL des déficits restant à reporter	870				

(1) Cette case comprend au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

IV DIVERS					
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		Montant de la TVA collectée	374	7 668
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380		Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	9 496
N° du centre de gestion agréé	388		Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à un amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'art. 217 octies du CGI				397	



A.N.

Désignation de l'entreprise : SASU A.T.P.		Néant : ☒ **	
Exercice ouvert le : 01/04/2019		et clos le : 31/12/2019	
		Durée en nombre de mois : 9	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE REFERENCE CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108		0
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		0
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		0
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		0
Total 1	106		0
II - AUTRES PRODUITS A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		0
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		0
Subv. d'exploitation reçues	113		0
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		0
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		0
Total 2	106		0
III - CHARGES A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
Achats	121		0
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125		0
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146		0
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		0
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148		0
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		0
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		0
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une normale et courante	150		0
Total 3	152		0
IV - VALEUR AJOUTEE PRODUITE			
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	137	0
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires N° 1329AC et 1329 DEF)	117		0
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE	20		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	22		
Effectifs au sens de la CVAE	23		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	26		
Période de référence	du		au
Date de cessation	186		
Attention, il ne doit pas être tenu compte des lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.			



A. A.

ANNEXE

- Règles et méthodes comptables
- Notes sur le Bilan Actif
- Notes sur le Bilan Passif
- Engagements financiers et autres informations

12 MARS 2020

certifié conforme à l'original
le 11/03/20.

[Signature]

A.N.

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2019

Durée : 9 mois

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.



A.N.

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

OPTIONS RETENUES

	Date de première option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles				
des titres de participation				
des autres titres immobilisés et des titres de placement				
Coûts d'emprunts activables				
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation				
montant comptabilisé en charges pour l'exercice				

ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		17 850		17 850
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours et avances et acomptes		18 000		18 000
Immobilisations financières.....		250		250
Total.....		36 100		36 100

Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		2 501		2 501
Autres immobilisations corporelles...		3 075		3 075
Total.....		5 576		5 576

Dépréciations de l'actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....				
Immobilisations financières.....				
Total.....				

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement...		
Frais d'augmentation de capital...		

Fonds commercial :

Hors droit au bail, il s'élève à :	
Eléments achetés.....	
Eléments réévalués.....	
Eléments reçus en apport.....	

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et provisions	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement
Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	structure		composants	
			Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						

A.N.


2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

AUTRES POSTES DE L'ACTIF

- STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production sans prise en compte du coût de la sous-activité.

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total.....				
Dépréciation des stocks	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total.....				

- CREANCES, DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION

Créances représentées par des effets de commerce

Non recensé

Clients.....
Autres créances.....

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....	250	250	
Actif circulant et charges constatées d'avance.	7 339	7 339	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Immobilisations financières.....	
Clients et comptes rattachés.....	4 308
Autres créances.....	
Disponibilités.....	

Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise

Dépréciation des créances et autres postes d'actif

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Créances				
Autres postes d'actif.....				
Total.....				

3 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social (actions ou parts) :

	Nombre	Valeur nominale
Titres en début d'exercice.....		
Titres émis.....	100	30,00
Titres remboursés ou annulés.....		
Titres en fin d'exercice.....	100	30,00

Provisions :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées.....				
Provisions pour risques & charge				
Total.....				

Etat des dettes :

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit.....	40 072	14 471	25 601	
Dettes financières diverses.....				
Fournisseurs.....	8 504	8 504		
Dettes fiscales et sociales.....	1 522	1 522		
Dettes sur immobilisations.....				
Autres dettes.....	6 075	6 075		
Produits constatés d'avance.....				
Total.....	56 173	30 573	25 601	

Dettes représentées par des effets de commerce :

Non recensé

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit.....	
Emprunts et dettes financières diverses.....	
Fournisseurs.....	
Dettes fiscales et sociales.....	
Autres dettes.....	

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise

--

A.N



4 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

Non recensé

Poste de dette concerné	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeur nette comptable des biens donnés en garantie

Engagement donnés

Intérêts sur emprunts.....	938
Avals et cautions.....	
Autres engagements donnés.....	

Engagements réciproques

Effets escomptés non échus.....	
Crédit-bail mobilier.....	26 267
Crédit-bail immobilier.....	
Locations longue durée.....	
Autres engagements réciproques.....	

Engagements reçus

Non recensé

Avals et cautions.....	
Autres engagements reçus.....	

Autres informations significatives

Non recensé

A.T.P.
Société par actions simplifiées
au capital de 3000 euros
Siège social : 43 IMP DES NOISETIERS
84170 MONTEUX
RCS AVIGNON 849 988 043

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 11 MARS 2020

L'an deux mille vingt,
Le 11 mars,
A 10 heures,

Les associés de la société ATP, société à actions simplifiées au capital de 3 000 euros, divisé en 100 parts de 30 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, 43 IMP DES NOISETIERS à MONTEUX sur convocation du président.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

- Monsieur ARZALIER NICOLAS, propriétaire de 100 parts sociales

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur ARZALIER NICOLASy, président associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 et quitus à la gérance,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

AN



[Signature]

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2019,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 Décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, elle approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 77475 euros et qui ont donné lieu à une imposition de 804 euros.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 Décembre 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 4556,53 euros de la manière suivante :

-
- Réserve légale, la somme de 300,00 €
- Autres réserves, la somme de 4256,53 €

Total bien égal au bénéfice de l'exercice..... 4556,53€

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

AN



[Signature]

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des dites conventions.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

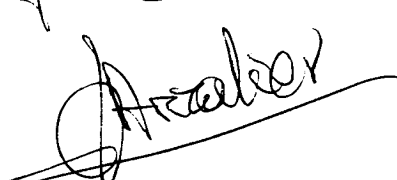
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président et les associés présents.

certifié conforme

Certifié conforme
LE Président



AU

A.T.P.
Société par actions simplifiées
au capital de 3000 euros
Siège social : 43 IMP DES NOISETIERS
84170 MONTEUX
RCS AVIGNON 849 988 043

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 11 MARS 2020

Conformément à la loi et aux statuts, nous nous réunissons en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 Décembre 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

-

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

Durant l'exercice clos le 31 Décembre 2019, l'activité de la Société a été la suivante :

Notre chiffre d'affaires s'élève à 83 111 euros pour l'exercice clos le 31 Décembre 2019, il s'agit de notre premier exercice social, le développement de notre activité est satisfaisant.

En parallèle, la capacité d'autofinancement ressort pour l'exercice écoulé à un montant positif de 10 132 euros .

En définitive, après amortissements, provisions, charges financières et impôts, notre résultat s'élève à 4556,53 euros.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er Janvier 2020 sont les suivants :

une évolution du chiffre d'affaires aux alentours de 125 000€

AN



[Signature]

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Aucun évènements intervenus.

Activité en matière de recherche et de développement.

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats.

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

- Au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2019, le chiffre d'affaires net hors taxes s'est élevé à 83111 euros.
- Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 0euros.
- Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 16514 euros .
- Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 54566 euros.
- Le montant des impôts et taxes s'élève à 819euros .
- Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 5576 euros .
- Le montant des salaires et charges s'élève à 0 euros
- Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 77478 euros .
- Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à + 5633 euros .
- Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte de charges financières d'un montant de 272euros , il s'établit à + 5361 euros .

AN

Après prise en compte :

le résultat de l'exercice clos le 31 Décembre se solde par un bénéfice de 4556,53 euros .

Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 6191,40euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

↳ Réserve légale,.....	300,00
↳ Autres réserves	4256,53

Le solde du compte autres réserves s'élèverait ainsi à 4256,53euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 7556,53 euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Dépenses non déductibles fiscalement.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

駟 駟 駟

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à MONTEUX
Le 11 MARS 2020

LE PRESIDENT

[Signature]
A.N